

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 MARS 2023

D.CN.2023-35

OBJET : MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le **13 MARS 2023**

Délibération publiée le 13 mars 2023

Le six mars deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt sept février deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

PRÉSENTS :

ALI YAGOUB Abdelrahim, ALLARD Catherine, ANDREYS Etienne, ASTORG François, AVET LE VEUF Elodie, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOUVERAT Evelyne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CECCHINEL Lola, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DALL'AGLIO Sandrine, DEGENNE Jean-François, DELEAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIJEAU Isabelle, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, DUPERTHUY Denis, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GERY Fabien, GRANGE Antoine, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GREBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, KRIVOBOK Nicolas, LAFARIE Marion, LARDET Frédérique, LECONTE Patrick, LEPAGE Sophie, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PEUGNIEZ Eric, PESSEY Tony, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIERE Chloé, SEGAUD-LABIDI Nora, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOME Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

ONT DONNÉ PROCURATION :

BANGUE Frédérique (pouvoir à CHAMOSSET Philippe), DULELLARI Ornella (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), FARMER Chantale (pouvoir à MULATIER GACHET Alexandre), JULIEN Charlotte (pouvoir à MARLE Viviane), LAYDEVANT Christiane (pouvoir à DIJEAU Isabelle), SAUTY Yannis (pouvoir à MARIAS Benjamin).

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MODURIER Aurélien

OBJET : MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer les emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de consolider l'organisation des services de la collectivité, il convient de mettre en adéquation le tableau des effectifs avec les besoins des services, de prendre en compte les missions nouvelles, de faire les adaptations nécessaires suite aux recrutements ou aux changements de situations administratives. À ce titre, les suppressions de postes proposées sont issues de postes vacants inoccupés depuis plus de 18 mois dont la couverture ne peut être assurée et/ou les besoins avérés.

Il est donc proposé de modifier le tableau des emplois permanents de la façon suivante à compter du 1^{er} avril 2023 :

Evolution de postes (suppressions /créations) :

Direction / service	Anciens cadres d'emplois	Cat	Nouveaux cadres d'emplois	Cat	Nouvel Emploi	Temps de travail	Numéro de poste de travail
Service Atelier mécanique	Adjoint technique	C	Technicien	B	Responsable approvisionnements atelier mécanique	TC	PT-01532
Direction Affaires foncières et immobilières	Technicien	B	Rédacteur	B	Gestionnaire des procédures foncières	TC	PT-00092
Service Topofoncier	Agent de maitrise	C	Technicien	B	Géomètre topographe	TC	PT-00114
Service Logistique espaces verts	Agent de maitrise	C	Adjoint technique	C	Jardinier(ière) chef(fe) d'équipe adjoint(e)	TC	PT-00397
Direction scolaire pour la réussite éducative	Rédacteur	B	Animateur	B	Chargé(e) du suivi de la facturation	TC	PT-02449
Direction restauration municipale	Agent de maitrise	C	Adjoint technique	C	Chef(fe) d'équipe cuisiniers	TC	PT-03178

Suppression de postes :

Département Direction service	Cadre d'emplois	Cat	Temps de travail	Emplois	Numéro de poste de travail	Comité Technique ou Comité social territorial du	Observation
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT-02024	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement

Département Direction service	Cadre d'emplois	Cat	Temps de travail	Emplois	Numéro de poste de travail	Comité Technique ou Comité social territorial du	Observation
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02030	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02031	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		90/100	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02042	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02046	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02047	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02048	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02050	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02052	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02058	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		80/100	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02061	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Direction Petite Enfance	Assistant maternel		TC	Assistant(e) maternel(le)	PT- 02062	24.02.2023	Poste ne faisant pas l'objet de demandes de recrutement
Réussite éducative	Adjoint d'animation	C	16.1/35	Animateur(trice)	PT- 02878	24.02.2023	En attente réorganisation et déprécarisation
Réussite éducative	Adjoint d'animation		TC	Assistant(e) Accueil loisirs	PT- 02915	24.02.2023	Suite réorganisation

Département Direction service	Cadre d'emplois	Cat	Temps de travail	Emplois	Numéro de poste de travail	Comité Technique ou Comité social territorial du	Observation
Réussite éducative	Adjoint technique	C	10.15/35	Animateur(trice)	PT-02989	24.02.2023	En attente réorganisation et déprécarisation
Proximité Pringy	Attaché	A	TC	Directeur(trice) de la Proximité	PT-00952	24.02.2023	Réorganisation
Proximité Seynod	Rédacteur	B	TC	Responsable d'équipe	PT-00964	24.02.2023	Pas de besoin exprimé
Piscine des Marquisats	Agent de maîtrise	C	TC	Chef(fe) d'équipe	PT-01107	24.02.2023	En attente réorganisation
Piscine des Marquisats	Adjoint administratif	C	TC	Régisseur	PT-01109	24.02.2023	En attente réorganisation
Stades et équipements de plein air	Adjoint administratif	C	TC	Agent d'accueil	PT-01125	24.02.2023	Besoin saisonnier
Département Ressources	Attaché	A	24.5/35	Chargé(e) de la protection des données personnelles	PT-01364	30.11.2022 & 24.02.2023	Convention service commun portée par Grand Annecy

En cas de recherche infructueuse d'un candidat statutaire et pour les besoins de continuité du service, ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels de droit public dans les conditions de l'article 332-14 du Code général de la fonction publique, pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Dans ce cas l'agent contractuel devra justifier d'une formation correspondant au métier attendu ou d'une expérience professionnelle confirmée. Sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer, par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois de recrutement.

Vu les articles L. 313-1 et suivants du Code général de la fonction publique, article L. 313-1,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 24 février 2023,

Compte tenu de l'organigramme et des besoins des services,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** les évolutions et suppressions de postes apporter au tableau des effectifs sur les emplois permanents telles que présentées ci-dessus,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre les procédures administratives correspondantes.

Les dépenses seront imputées sur le chapitre 012 de l'exercice en cours et suivants.

La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

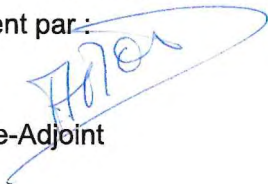
Pour : 68 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 1 voix

Abstention : LAYDEVANT Christiane

Le Secrétaire de séance
MODURIER Aurélien

Pour extrait conforme
Par délégation du Maire

Signé électroniquement par :
A. MODURIER
13/03/2023
: 17eme Maire-Adjoint



Signé électroniquement par :
Christelle BRANDO
10/03/2023
Cheffe de service



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.